



Paris le 1 février 2010

Jean-Frédéric POISSON, député UMP-PCD des Yvelines, s'insurge devant le dépôt de la proposition de loi du sénateur Alain MILON tendant à autoriser et encadrer la gestation pour autrui autrement appelée « location de ventre ».

« En prenant connaissance de la proposition de loi sénatoriale, me vient un malaise devant une telle conception de la personne humaine.

Ainsi, les auteurs nous expliquent sans vergogne qu' *« une femme n'est qu'un ventre porteur d'enfant »*.

Une telle réduction de la rôle de la mère, d'inspiration clairement et outrageusement matérialiste, est un outrage à la dignité et à l'unité de la femme.

Je me félicite, que dans le même temps la mission d'information de l'assemblée nationale sur la révision des lois de bioéthique ait formellement rejetée cette perspective : c'est la seule attitude possible sur ce sujet. »

Contact Presse :
Matthieu COLOMBANI
06 07 50 26 65